

Réf: Dossier N° 056053

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EPV MAYANA DE MARCORY »

Siège social Abidjan, Marcory, ANOUMANBO, Lot 2525, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 09/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPV MAYANA DE MARCORY »

Objet : ENSEIGNEMENT
LA PRISE, DE PARTICIPATION DANS TOUS TYPES DE SOCIETE EXISTANTES OU A CREER, CREATION DE TOUTES SORTES D'ENTREPRISES, FOND DE COMMERCE, LA REPRESENTATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE AINSI QUE LA DISTRIBUTION DE TOUTES MARQUES ET PRODUITS.
ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ANOUMANBO, Lot 2525, Ilot 00

Dirigeant(s) : M SORE IDRISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07642 du 27/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37615/GTCA/RC/2021 du 27/01/2022

